

Feigères, le 30 novembre 2016

## DOSSIER DE PRESSE

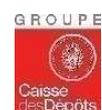
# FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE DU SYANE : VERS L'OUVERTURE A LA COMMERCIALISATION DES SERVICES NUMERIQUES TRES HAUT DEBIT AUX PARTICULIERS EN 2017

RECEPTION DES TRAVAUX DE DESSERTTE FIBRE OPTIQUE  
DE LA COMMUNE DE FEIGERES,  
PREMIERE COMMUNE DU DEPARTEMENT EQUIPEE EN TRES HAUT DEBIT  
PAR LE SYANE

Participations publiques (phase 1) :



Et avec la participation des  
intercommunalités de Haute-Savoie



Feigères, le 30 novembre 2016

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE DU SYANE :**

### **VERS L'OUVERTURE A LA COMMERCIALISATION DES SERVICES NUMERIQUES TRES HAUT DEBIT AUX PARTICULIERS EN 2017**

#### **RECEPTION DES TRAVAUX DE DESSERTE FIBRE OPTIQUE DE LA COMMUNE DE FEIGERES, PREMIERE COMMUNE DU DEPARTEMENT EQUIPEE EN TRES HAUT DEBIT PAR LE SYANE**

Ce mercredi 30 novembre 2016, près de 100 personnes – élus et représentants nationaux, régionaux et locaux, représentants du monde économique et du monde des télécommunications, entreprises - ont assisté à la réception des travaux de desserte fibre optique de la commune de Feigères, première commune du département à être équipée en Très Haut Débit par le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie).

A cette occasion, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, Guy ROGUET, Maire de Feigères et Guillaume DOUHÉRET, Secrétaire Général de la Préfecture de Haute-Savoie, ont accueilli en Haute-Savoie, Antoine DARODES, Directeur de l'Agence du Numérique et responsable national du Plan France Très Haut Débit, Juliette JARRY, Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes déléguée aux infrastructures, à l'économie et aux usages numériques, et Gil VAUQUELIN, Directeur régional Auvergne Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts.

#### **Une étape majeure vers le Très Haut Débit pour les particuliers**

Avec la réception de 700 premières prises optiques desservant les 1 600 habitants de la commune, Feigères est le premier territoire de la Haute-Savoie équipé en Très Haut Débit par le SYANE.

Engagée en 2015, la construction des réseaux pour la desserte fibre optique des particuliers s'accélère aujourd'hui. L'objectif ? Couvrir 140 000 logements d'ici fin 2019, dont 55 000 logements fin 2017 sur une vingtaine de communes.

#### **Objectif 2019 :**

140 000 logements couverts  
dont 55 000 logements couverts  
fin 2017

#### **Feigères, c'est :**

700 prises optiques  
pour desservir 1 600 habitants  
10 kms d'infrastructures optiques

Avec cette première réception de travaux, le réseau public fibre optique du SYANE franchit une nouvelle étape majeure. En point de mire : l'ouverture à la commercialisation des services numériques Très Haut Débit pour les particuliers en 2017, un an après celle aux entreprises en 2016.

La prochaine étape pour le SYANE : inviter tous les opérateurs – notamment les 4 grands opérateurs nationaux (Orange, SFR – Numericable, Free, Bouygues) - à proposer leurs services sur le réseau public du SYANE, et ainsi répondre à la forte attente de la population haut-savoyarde.

## **L'Etat, un partenaire engagé aux côtés du SYANE et des réseaux publics fibre optique**

Cette manifestation était également l'occasion de rappeler, en présence d'Antoine DARODES, Directeur de l'Agence du Numérique, le soutien fort de l'Etat au réseau du SYANE. 31,2 M€ viennent ainsi d'être attribués au SYANE dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (Programme des Investissements d'Avenir). La convention financière a été signée cet automne avec la Caisse des Dépôts.

Cette aide vient souligner la qualité et l'ambition du projet haut-savoyard. Un projet qui, avec la couverture, à terme, de 90% des logements, participe pleinement à atteindre les objectifs du Plan France Très Haut Débit. Couvrir intégralement en très haut débit le territoire national en 2022 – et notamment les zones rurales - n'est possible que par la complémentarité des réseaux publics et privés, comme l'a rappelé Antoine DARODES.

Le réseau du SYANE bénéficie également du soutien affirmé de la Région – marqué par la présence de la Vice-Présidente Juliette JARRY – du Département et des Intercommunalités de la Haute-Savoie.

**A l'issue de cette manifestation, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE a souligné :** « *Ce jour marque une étape majeure dans ce projet ambitieux d'apporter le très haut débit à 90% des logements haut-savoyards à l'horizon 2025. Le très haut débit est un moteur indispensable pour l'attractivité de notre territoire, le dynamisme de nos entreprises, la pérennité de nos emplois, l'avenir de nos stations de tourisme, la qualité de nos services publics et le quotidien des haut-savoyards. C'est pourquoi le SYANE s'est engagé dès 2010 pour que toute la Haute-Savoie – y compris les zones rurales – soit au plus vite au rendez-vous de ce défi numérique.* »

**Antoine DARODES, Directeur de l'Agence du Numérique a précisé :** « *Il faut saluer l'engagement de longue date des élus de Haute-Savoie. En effet, construire de nouveaux réseaux de fibres optiques est un chantier nécessairement long et complexe. L'investissement important et la persévérance continue de l'ensemble des collectivités territoriales locales, départementales et régionales ont permis de transformer ce projet en une réalité concrète pour les entreprises et les habitants de Haute-Savoie. L'Etat accompagne et soutient le projet (en apportant près de 32M€) qui s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (Programme des Investissements d'Avenir de l'Etat) qui vise au déploiement de nouvelles infrastructures de fibre optique pour apporter le très haut débit (>30Mb/s) sur l'ensemble du territoire national d'ici 2022 en mobilisant plus de 20Mds€ d'investissement.* »

**Juliette JARRY, Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, déléguée aux infrastructures, à l'économie et aux usages numériques, a affirmé :** « *La région Auvergne Rhône-Alpes est engagée dans une politique volontariste de déploiement du très haut débit sur l'ensemble de son territoire. Pour 2016, ce sont plus de 46 M d'€ qui y sont dédiés, un budget en augmentation de 39% pour répondre aux attentes très fortes des particuliers comme des entreprises.* »

**Gil VAUQUELIN, Directeur régional Auvergne Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts, a indiqué** « *La Caisse des Dépôts mobilise tous ses moyens financiers afin d'accompagner les collectivités locales dans l'équipement numérique des territoires. Je tiens à saluer l'ambition du projet porté par le SYANE, que nous avons financé en prêts à très long terme, et qui transformera profondément les usages dans les années à venir en Haute-Savoie. Nous sommes désormais en accompagnement de plus d'une quarantaine de réseaux d'initiative publique en France, dont on voit toute l'importance pour avoir l'égalité d'accès au Très Haut débit pour nos concitoyens.* »

---

### **CONTACT PRESSE**

**SYANE**  
**Virginie LEFEVRE**  
**Responsable Communication**  
**Tél. 04 50 33 59 39**  
[v.lefevre@syane.fr](mailto:v.lefevre@syane.fr)



## **A propos du SYANE**

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'aménagement numérique.

Dans le domaine de l'aménagement numérique, le SYANE porte et réalise, depuis 2010, le projet de réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Il est également porteur du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SDTAN) dont il engagera la mise à jour en 2017, en développant notamment le volet « Usages et services du numérique ». Enfin, avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie, il propose un Plan Satellite pour le développement du haut débit.

En savoir plus : [www.syane.fr](http://www.syane.fr)

## **A propos de l'Agence du Numérique**

Au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, et auprès du Secrétariat d'Etat du Numérique et de l'Innovation, l'Agence du Numérique est une administration de projets, qui pilote et met en œuvre des actions tournées vers des partenaires extérieurs à l'Etat : écosystèmes de startups, collectivités territoriales, associations. Créée en 2015, elle est chargée de piloter :

- Le Plan France Très Haut Débit, qui vise à déployer de nouvelles infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire pour apporter un accès à Internet à très haut débit sur l'ensemble du territoire. Il repose sur la mobilisation de 20 milliards d'euros d'investissement, partagé entre les collectivités territoriales, les opérateurs privés et l'Etat (dans le cadre du Programme des Investissements d'avenir).
- L'Initiative French Tech, qui a pour objectif de soutenir la croissance des startups en France et à l'international.
- Le Programme Société Numérique, qui vise à rendre les opportunités offertes par le numérique accessibles à l'ensemble des citoyens.

Vous pouvez suivre le niveau des débits et les communes concernées par les travaux en cours sur l'Observatoire France Très Haut débit, une carte de suivi du très haut débit en France : <http://observatoire.francethd.fr/>

## **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

## POINT D'AVANCEMENT

### LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE POUR LES LOGEMENTS

Le SYANE a engagé le déploiement de la fibre optique pour les particuliers en 2016.

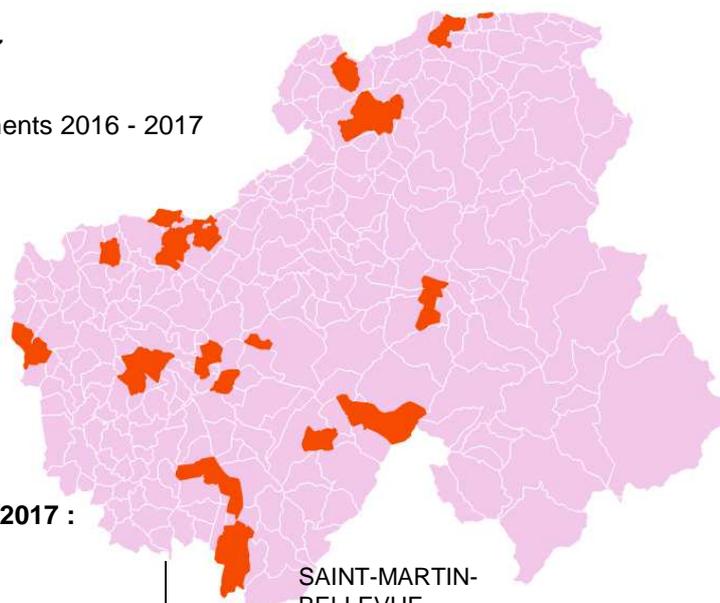
Près de 55 000 prises optiques sont aujourd'hui en cours d'études ou de construction.

**Objectif 2019** : 140 000 logements

Dont 55 000 logements au total couverts fin 2017

**Fibre optique pour les logements :**  
**carte prévisionnelle des déploiements 2016 et 2017**

 Déploiements 2016 - 2017



**Communes concernées par les déploiements 2016/2017 :**

ARCHAMPS	EVIAN-LES-BAINS	SAINT-MARTIN-BELLEVUE
LA BALME-DE-SILLINGY	EXCENEVEX	BELLEVUE
BASSY	FEIGERES	SCIEZ
BONS-EN-CHABLAIS	FESSY	SCIONZIER
BRENTHONNE	LATHUILE	SEVRIER
CERVENS	LULLY	SEYSSEL
CHARVONNEX	MARIN	SILLINGY
CHEVALINE	MARNAZ	THYEZ
LA CLUSAZ	NEYDENS	THONES
COLLONGES-SOUS-SALEVE	PRESILLY	THORENS-GLIERES
DINGY-EN-VUACHE	PUBLIER	VALLEIRY
DOUSSARD	SAINT-JEAN-DE-SIXT	VILLAZ
DRAILLANT	SAINT-JORIOZ	
DUINGT	SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	

**Les déploiements peuvent concerner tout ou partie des territoires des communes listées. Les cartes détaillées sont téléchargeables, par Communauté de Communes, sur le site internet du SYANE : [www.syane.fr](http://www.syane.fr) (rubrique « Projets – Le réseau public fibre optique du SYANE »).**

**Prochaine étape : l'arrivée des opérateurs télécoms grand public sur le réseau public du SYANE**

Neutre et ouvert, le réseau public fibre optique du SYANE est mis à disposition de tous les opérateurs aux mêmes conditions tarifaires. L'objectif ? Que tout haut-savoyard puisse accéder aux services internet très haut débit proposés par le fournisseur de son choix.

La prochaine étape pour le SYANE sera donc, en 2017, d'inviter tous les opérateurs – notamment les 4 grands opérateurs nationaux (Orange, SFR – Numericable, Free, Bouygues) - à proposer leurs services sur le réseau public fibre optique et ainsi répondre à la forte attente de la population haut-savoyarde.

## POINT D'AVANCEMENT :

### LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE POUR LES PROFESSIONNELS ET BATIMENTS PUBLICS

#### La fibre optique publique accessible pour les professionnels : près de 50 zones d'activités déjà couvertes

Conformément aux priorités du SYANE, le monde économique est le premier à pouvoir accéder aux services très haut débit grâce au réseau public fibre optique.

D'ores et déjà, des lycées, collèges et entreprises bénéficient de services très haut débit sur la fibre optique. On relève aujourd'hui une forte sollicitation des opérateurs télécoms professionnels pour réaliser des raccordements. Plus de 25 opérateurs sont aujourd'hui présents sur le réseau.

**Objectif** : près de 280 zones d'activités éligibles début 2018

Plus de 25 opérateurs télécoms professionnels déjà présents sur le réseau du SYANE

Les zones d'activités économiques situées sur le tracé des réseaux déjà construits sont les premières éligibles. Les professionnels situés hors zones d'activités économiques, mais à proximité des réseaux, sont également raccordables.

Sont aujourd'hui éligibles les professionnels et bâtiments publics situés dans les secteurs suivants :

- axe Saint-Julien-en-Genevois ↔ Evian.
- secteur de Cluses – Thyez – Marnaz - Scionzier
- secteur d'Annecy

➔ Pour plus d'informations et connaître les modalités de raccordement : [contact@tutor-haute-savoie.fr](mailto:contact@tutor-haute-savoie.fr)

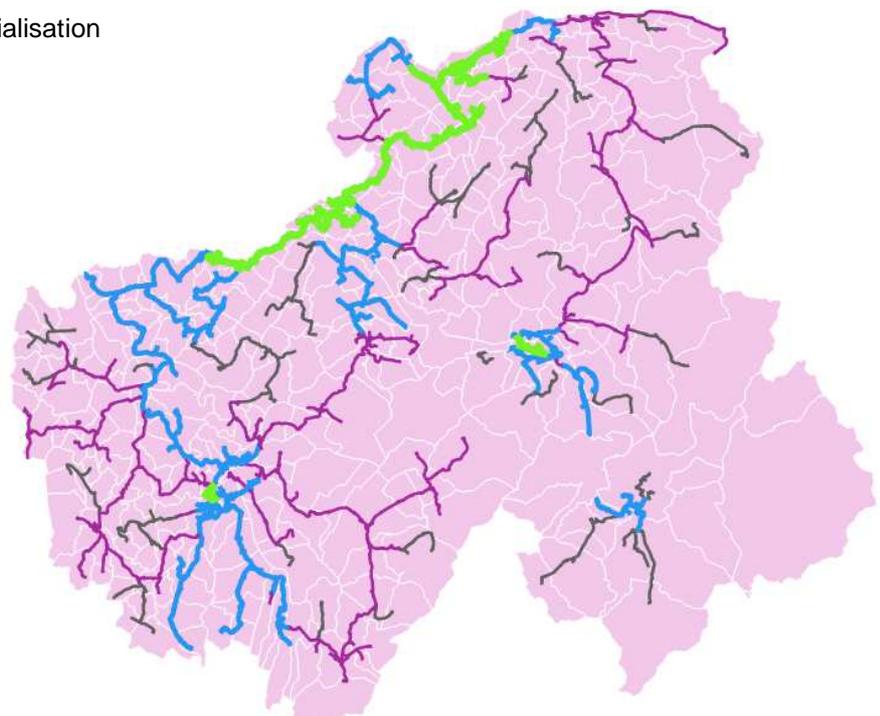
#### De nouvelles zones d'activités éligibles en 2017

L'extension de la couverture des zones d'activités se fait au fur et à mesure de la construction des réseaux. La carte ci-dessous présente les prévisions d'ouverture à la commercialisation.

#### **Fibre professionnelle :**

#### **Planning d'ouverture à la commercialisation auprès des opérateurs de télécommunications**

- Ouvert à la commercialisation
- Fin 2016
- 1<sup>er</sup> semestre 2017
- 2<sup>nd</sup> semestre 2017 et 2018



## RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DU SYANE : LA FIBRE OPTIQUE PUBLIQUE POUR TOUS A L'HORIZON 2025

### Les objectifs

Tourné en priorité vers le monde économique, le réseau public du SYANE doit permettre de raccorder au très haut débit :

- en phase 1 – 2015/2019 : 90% des entreprises de plus de 6 salariés, les zones d'activités, les principaux sites d'enseignement et de santé, les bâtiments publics situés à proximité du réseau (lycées, collèges, hôpitaux,...) et près de la moitié des logements du périmètre du SYANE
- en phase 2 – 2020 / 2025 : 90% des logements

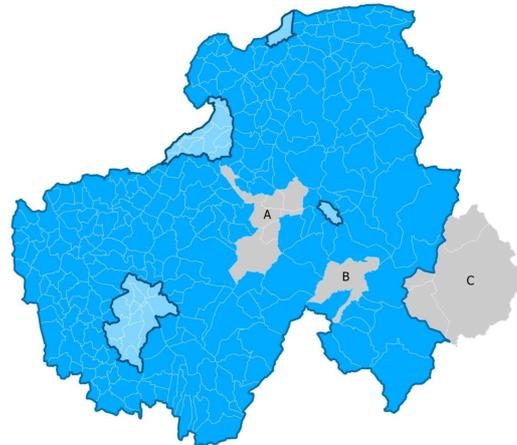
### Le périmètre

L'aménagement numérique de la Haute-Savoie s'inscrit dans le cadre défini par le Plan National Très Haut Débit qui s'appuie sur la complémentarité des initiatives publiques et privées pour la couverture des particuliers.

Ainsi le projet du SYANE desservira les logements sur 255 communes et les zones d'activités économiques sur 282 communes.

Sur les agglomérations d'Annecy et d'Annemasse, ainsi que sur les communes de Thonon-les-Bains et de Cluses, les particuliers seront desservis par les réseaux des opérateurs privés. 12 communes seront également couvertes par d'autres initiatives publiques locales (Communautés de communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix, et commune de Sallanches).

-  FTTH et FTTO SYANE  
(255 communes)
-  Zones AMII (Orange)  
FTTO SYANE  
(26 communes)
-  Autres zones d'initiatives  
publiques en Régie  
(12 communes)



*FTTH : couverture résidentielle*  
*FTTO : couverture professionnelle*

### Le financement

Ce projet est établi et porté par le SYANE, en partenariat étroit avec ses partenaires publics et privés. La phase 1, d'un montant de 131,5 M€ HT, est cofinancée par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Rhône-Alpes (12 M€), l'État (31,2 M€) et le SYANE (5,5 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts.

*Participations publiques (phase 1) :*



*Et avec la participation des  
intercommunalités de Haute-Savoie*

*Partenaires financiers :*

